



Règlement Vide grenier

Pour les professionnels : les métiers de bouche ne sont pas acceptés, merci.

- Inscription en ligne sur hello asso en priorité (QR code sur affiche vide grenier ou demander le lien par SMS) ou par SMS au 07.49.39.56.86
- Envoyer la fiche d'inscription ainsi que le chèque de réservation (à l'ordre d'AVENIRS) à AVENIRS 88 avenue des Perrières 87170 ISLE. Sans règlement la réservation ne sera pas validée.
- Les exposants sont soumis aux obligations définies par arrêté préfectoral et à la réglementation en vigueur.
- Les emplacements sont attribués chronologiquement lors des inscriptions. Seul l'organisateur peut procéder à une modification.
- Attention : Un exposant souhaite avoir son emplacement à vos côtés, le préciser lors de votre inscription. Toute modification ultérieure ne sera pas acceptée.
- Si vous souhaitez garer votre véhicule (tourisme) sur votre emplacement, il est nécessaire de prendre au minimum 6 mètres linéaires ou la longueur de votre véhicule.
Le minimum de réservation est de 3m (sans véhicule sur le stand)
Emplacement multiple de 3 (3m,6m,9m,12m ect...)
- Stationnement des véhicules sur l'emplacement : UN par emplacement dont la longueur n'excède pas le mètre de l'emplacement souscrit afin de ne pas empiéter sur la réservation de son voisin.
- Les objets présentés sur le stand sont sous la seule responsabilité du propriétaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de vols, pertes, casses ou toutes autres détériorations. L'exposant doit se conformer à la législation en vigueur en matière de produits dangereux, denrées, animaux L'organisateur se dégage de toute responsabilité.
- Les exposants sont accueillis de 6h30 à 8h45. Aucune inscription ne sera prise sur place.
- Prévoir chaises, tables, barnum ou parasol, le matériel n'est pas fourni.
- Après installation, les mouvements de véhicules ne sont pas autorisés sans sécurité.
- Aucun objet ne devra être abandonné sur les emplacements au terme de cette journée. Chaque emplacement devra être rendu propre comme à son arrivée.
- L'exposant se doit de présenter les pièces et justificatifs mentionnés sur le bulletin d'inscription aux autorités compétentes.
- L'inscription implique l'acceptation de ces règles. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
- Il ne sera effectué aucun remboursement en cas d'annulation ou non venu, le paiement se transformera en don à l'association AvenirS.

Nom prénom

Lu et approuvé

Signature

Emplacement multiple
de 3 (3m,6m,9m,12m)

Personne Physique ATTESTATION – INSCRIPTION

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le : à Ville : Département :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Email :
Titulaire de la pièce d'identité N° (joindre la
photocopie) Délivrée le
par

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e) - de ne vendre que des objets personnels et usagés
(Article L310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations
de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à
le

Signature :

Tarif : 3 euros le mètre linéaire – Ci-joint mon
règlement : 3 x =€

- Emplacement seul
 Emplacement avec véhicule

07
septembre
2025

ville de
COUZEIX

Vide grenier

Allée Maurice Genevoix 87270 COUZEIX

Organisé par l'association AVENIRS



DE 9H À 18H

Buvette | Vente de salé et sucré

Réservations :
07.49.39.56.86 ou



La maison des soignants

- 88 avenue des Perrières
87170 ISLE
- Permanences :
- Mardi de 14h à 17h.
- Premier samedi de chaque mois.
- 07.49.39.56.86
Accueil téléphonique :
- Du lundi au vendredi de 10h à 18h.



Qui sommes-nous ?

Association créée par des
soignants, pour des
personnes atteintes de
pathologies chroniques,
pour leurs **aidants** et leurs
soignants.

Ateliers

Nous vous proposons des
ateliers **bien-être**, en groupe ou
individuellement, qui se
déroulent dans notre local.

Évènements

Nous organisons des
événements au cours de l'année
où les moments de **convivialité**,
d'**échange** et de **partage** sont à
l'honneur.

Nous contacter

- associationavenirs.fr
 avenirs.limoges@gmail.com
 Avenirs
 [association_avenirs](https://www.instagram.com/association_avenirs)

Association à but non lucratif (loi 1901)



